

Association des Juristes
Franco-Britanniques



Franco-British Lawyers
Society Limited

Silver Jubilee Year

COLLOQUE ANNUEL DE L'ASSOCIATION DES JURISTES FRANCO-BRITANNIQUES
THE FRANCO-BRITISH LAWYERS SOCIETY ANNUAL COLLOQUIUM

Dieu et mon Droit

RELIGION, SOCIÉTÉ ET ÉTAT – QUELQUES PROBLEMES D'AUJOURD'HUI
RELIGION, SOCIETY AND STATE – A FEW OF TODAY'S ISSUES

VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2013 DE 9^H À 18^H

FRIDAY, 27TH SEPTEMBER 2013 FROM 9 AM TO 6 PM

SALLE LAMARTINE, 101 RUE DE L'UNIVERSITE, 75007 PARIS

- Dans une société largement sécularisée et dont le pluralisme culturel et religieux est un fait visible, quelle doit être l'attitude des pouvoirs publics envers les phénomènes religieux et notamment certaines de leurs manifestations publiques ?
- Quelles limites peut-on, dans une société démocratique, assigner à la liberté religieuse ?
- Comment prévenir et régler les conflits de normes et de valeurs, particulièrement en droit de la famille, en droit du travail et en droit des affaires ?

De telles questions se trouvent posées de part et d'autre de la Manche avec une acuité grandissante et dans des termes pour l'essentiel analogues. En revanche, les réponses qui leur sont apportées par l'ordre juridique du Royaume-Uni et par le droit français divergent le plus souvent. C'est à une comparaison de ces réponses, riche d'enseignements pour nos deux pays, que ce colloque nous invite.

- In a society which is largely secularized and whose cultural and religious pluralism is clearly visible, what should be the public authority's attitude towards the religious phenomena and namely some of their public demonstrations ?
- What limit, in a democratic society, can we give to religious freedom ?
- How can we prevent and overcome the conflicts of norms and values, particularly in Family Law, Employment Law and Business Law ?

Such questions have been asked on both sides of the Channel with an increasing acuity, mainly in similar terms. However, the answers provided by the legal orders of the United Kingdom and France are most often divergent. It is to a comparison of those answers, rich in information for our respective countries, that this colloquium invites us.

Dîner de gala à 20^H30 / Gala dinner at 8.30 pm
« AUTOMOBILE CLUB DE FRANCE », 6 place de la Concorde, 75008 PARIS

8 h 30 **Accueil / Welcoming**

9 h **Ouverture / Opening**

Elisabeth GUIGOU – Présidente de la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale, Ancien Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.
Irène ARNAUDEAU – Présidente de la Section française de l'Association des Juristes Franco-Britanniques (« AJFB »), Avocat à la Cour.

Sous la présidence successive de / **Chaired by**

The Honourable Lady DORRIAN, Juge à la High Court and Court of Session of Scotland, Ancienne Présidente de l'AJFB
Jacqueline RIFFAULT-SILK, Conseiller à la Cour de Cassation, Chambre Commerciale

9 h 15 **Une introduction par l'histoire / An introduction through history**

Roger ERRERA – Conseiller d'État honoraire
The Honourable Lord Patrick HODGE – Juge à la Supreme Court of the United Kingdom, Ancien Procurator to the General Assembly of the Church of Scotland

10 h **Espace public, service public et libertés religieuses / Public space, public services and religious freedom**

Jean-Pierre MACHELON – Doyen de la Faculté de droit de l'Université Paris-Descartes, Président de la Commission de réflexion juridique sur les relations des cultes avec les pouvoirs publics (2005-2006)
Sir Michael TUGENDHAT – Juge à la High Court of England and Wales, Président de l'AJFB

10 h 45 **Pause / Break**

11 h **Droit de la famille et religion / Family Law and religion**

Françoise MONEGER – Ancien Conseiller à la Cour de cassation
Sir Jonathan BAKER – Juge à la Family Division de la High Court, Membre de la Court of Protection

11 h 45 **Table ronde de « répondants » / Round Table « Respondent's »**

Didier LESCHI – Préfet délégué pour l'égalité des chances auprès du Préfet de Seine-Saint-Denis, Ancien Chef du Bureau central des cultes au ministère de l'Intérieur
Jacques SALVATOR – Maire d'Aubervilliers
Valentine ZUBER – Maître de conférences à l'École pratique des hautes études, Section des sciences religieuses

12 h 30 **Débat / Discussion**

12 h 45 **Déjeuner / Lunch**

Sous la présidence successive de / **Chaired by**

Fionnuala CONNOLLY – Présidente de la Section d'Irlande du Nord de l'AJFB, Barrister,
Sir Michael TUGENDHAT – Juge à la High Court of England and Wales, Président de l'AJFB

14 h 30 **Droit du travail et religion / Employment Law and religion**

James DINGEMANS – QC, Juge à la High Court of England and Wales
Emmanuel DOCKES – Professeur à l'Université Paris-Ouest Nanterre-La Défense

15 h 15 **Justice et religion / Justice and religion**

Béatrice CASTELLANE – Avocat à la Cour, Ancien Membre du Conseil de l'Ordre, Vice-Président d'honneur de l'AJFB
Diane PROTAT – Avocat au Barreau de Paris
Bernard VATIER – Ancien Bâtonnier de Paris
Simon HORSINGTON – Barrister, Vice-Président d'honneur de l'AJFB

16 h **Pause / Break**

16 h 15 **Table ronde de « répondants » / Round Table « Respondent's »**

Thierry-Marie COURAU – Dominicain, Doyen du Theologicum de l'Institut Catholique de Paris
Jean-Guy HUGLO – Conseiller à la Cour de Cassation, Chambre Sociale

16 h 45 **Droit des affaires : le cas de la finance islamique / Business Law : the case of Islamic finance**

Georges AFFAKI – Member of the Executive Committee and Head of Legal for Structured Finance, CIB Legal BNP Paribas, Professeur associé à l'Université de Paris II

17 h **Débat / Discussion**

17 h 15 **Observations conclusives / Conclusive observations**

M^{me} Dominique SCHNAPPER – Directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), Ancien Membre du Conseil constitutionnel